

BLV le mag

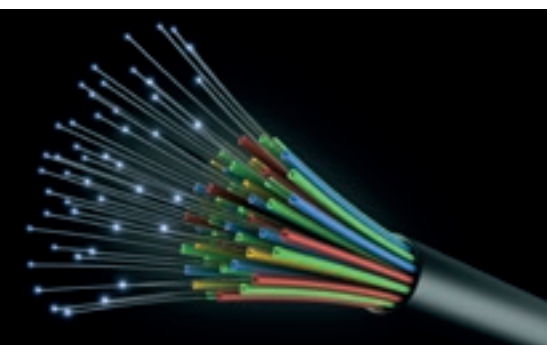


PROJET URBAIN EN ROUTE POUR GIRODET ! P. 4

**LA FIBRE
À BOURG-LÈS-VALENCE P. 12**
Arrivée annoncée début 2017

CITOYENNETÉ P. 7
Élection du premier Conseil municipal
de jeunes en décembre

**ÉNERGIES
RENOUVELABLES P. 8**
La Ville s'engage



DU 1^{ER} AU 4 JUILLET
Ambiance festive garantie pendant 4 jours lors de la Fête du Rhône !



JUILLET : AMBROISIE

Les agents municipaux ont arraché l'ambroisie tout cet été



MERCREDI 13 JUILLET

Les élus à la rencontre des enfants du Centre de loisirs Louis-Jourdan



JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Plus de 1900 enfants ont repris le chemin de l'école



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Dirigeants et bénévoles ont fait leur rentrée lors du Forum des associations

- P. 3 **ÉDITORIAL**
- P. 4 **PROJET URBAIN**
L'appel à projet est en cours
- P. 6 **SOCIÉTÉ**
Le travail d'intérêt général
comme moyen de réparation
- P. 7 **CITOYENNETÉ**
Bientôt un Conseil municipal
des jeunes
- P. 8 **DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
Des panneaux photovoltaïques
sur les équipements municipaux
- P. 9 **TRAVAUX**
Nos écoles entretenues
et accessibles
- P. 10 **SPORT**
Retour sur un bel été
- P. 11 **SOLIDARITÉ**
De nouveaux locaux pour le CCAS
- P. 12 **NOUVELLES
TECHNOLOGIES**
La fibre arrive en 2017
- P. 13 **BRÈVES**
- P. 14 **TRIBUNES POLITIQUES**
- P. 15 **INFOS PRATIQUES**
- P. 16 **AGENDA**



La rentrée scolaire est désormais derrière nous. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été marquée cette année, par la mise en place de deux agents aux abords du collège Gérard Gaud afin de sécuriser les traversées des élèves. Je salue cette initiative du Département qui répond à une demande forte des familles.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, nous poursuivons les travaux nécessaires au bien-être de nos enfants et de l'équipe éducative. Cette année encore, l'éducation est le 1^{er} poste budgétaire de la commune avec 4 millions d'euros, même si nous sommes conscients qu'il reste toujours à faire pour l'entretien et le fonctionnement de nos écoles.

À partir du 9 décembre, un Conseil municipal jeunes verra le jour, initiative qui permettra de renforcer l'éducation civique de nos plus jeunes et les impliquera dans la vie de notre commune.

Dans les autres bonnes nouvelles, comment ne pas se féliciter de voir les entreprises s'installer les unes après les autres sur la zone économique de l'Armailler... Notre attractivité se renforce et le phénomène est appelé à s'amplifier avec notre projet urbain qui séduit nos partenaires extérieurs avec notamment l'aménagement de Girodet.

Martine Pourcia
Maire de Bourg-lès-Valence

Rendre Girodet aux Bourcains

Dans le projet urbain de Bourg-lès-Valence, la mise en valeur de l'Île Girodet est notre priorité.

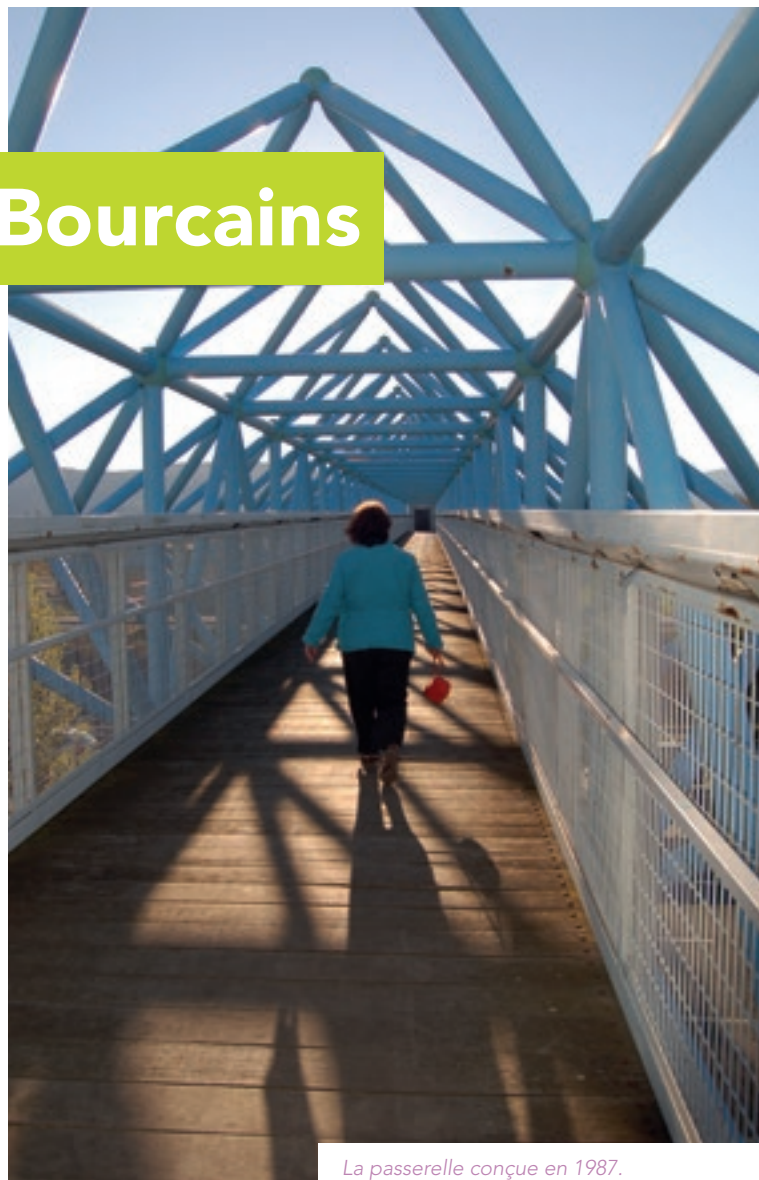
« **G**irodet... c'est le secteur qui représente le lien de la Ville avec le fleuve, le lien de la Ville avec son histoire, le lien de la Ville avec son identité ! », s'enthousiasme le Maire, Marlène Mourier. Au fil des ans, ce lien s'est pourtant distendu en raison d'implantations désordonnées, sans relation les unes avec les autres. À l'issue des études réalisées en début de mandat, et après plusieurs réunions de concertation avec la population, un concours d'architecte paysagiste a été lancé pour donner un nouveau visage à l'île. L'objectif est de façonner un espace qui sera un lieu de détente, de rencontres... un lieu familial, un lieu de promenades, de découverte du Rhône... un lieu où les Bourcains pourront savourer un moment privilégié de fraîcheur les pieds au bord de l'eau...

24 hectares et un projet par phasage

L'Île Girodet est un immense espace. Pour des raisons évidentes de coût, il n'est pas envisageable d'aménager en une seule fois la totalité des 24 hectares. Il est cependant apparu essentiel d'engager ce grand chantier en actant comme priorité trois composantes :

- La passerelle, qui sera rénovée et prolongée jusqu'au fleuve dans le respect de l'ouvrage existant conçu par Mme Rey-Huet en 1987. Elle permettra de faciliter l'accès à Girodet. Le Rhône sera à moins de 10 minutes à pied du centre-ville et de ses quartiers limitrophes ;
- Les berges du Rhône, sur lesquelles passe la ViaRhôna, qui ont besoin d'être défrichées et embellies ;
- Une esplanade, qui sera créée entre le Théâtre et le fleuve.

Une équipe d'architectes paysagistes conduira la réflexion de ces trois projets, pour assurer sa cohérence, garantir sa qualité esthétique et créer du lien entre ces trois éléments étroitement imbriqués. Au terme de la réflexion et selon la proposition des architectes, seront alors connus le calendrier et les modalités de réalisation.



La passerelle conçue en 1987.

Pacifier l'Île Girodet

Pour rendre cet espace attractif, dédié à la détente et aux loisirs, il semble nécessaire de restreindre la circulation automobile sur le site, notamment en bordure du Rhône en favorisant les modes doux. Il conviendra également de réorganiser le stationnement au plus près des différents secteurs d'activité.

Associer tous les usagers

La Ville tiendra compte des attentes des usagers de Girodet (les associations de loisirs, les pêcheurs, les joueurs, les joggers, les entreprises, le Théâtre le Rhône...) mais aussi de tous les Bourcains qui souhaitent exprimer leurs aspirations pour ce futur espace partagé.





« Faire de Girodet,
un lieu de plaisance
au bord de l'eau »



APPEL À PROJET

Un concours d'architecture, comment ça marche ?

La Ville lance un appel à candidature. Les équipes d'architectes paysagistes qui le souhaitent remettent une note d'intention en présentant leurs références sur le type d'aménagement envisagé.

Un jury de concours se réunit pour retenir 3 équipes parmi les candidats. Celles-ci disposent de 3 mois pour plancher sur le projet, remettre leurs intentions à la Ville en proposant des esquisses, sur la base d'un programme défini par la ville et un bureau d'étude (Tekhnê).

Le jury choisit ensuite l'équipe lauréate du concours. Celle-ci préparera un projet en étroite concertation avec la Ville. Une fois validé, le démarrage des travaux pourra commencer.

Quelles sont les grandes étapes ?

- Appel à candidature > **7 juillet 2016**
- 15 candidats ont répondu > **2 septembre 2016**
- Le jury retient 3 candidats > **20 septembre 2016**
- Les 3 candidats remettent leurs projet > **20 janvier 2017**
- Le jury choisit l'équipe lauréate > **4 février 2017**
- Le candidat retenu remet son étude > **mars 2018**
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux > **printemps 2018**
- Date prévisionnelle de livraison > **été 2019**

Travail d'intérêt général : un moyen de réparer les fautes commises

Le Travail d'intérêt général (ou TIG) est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en l'exercice d'un travail de réparation non rémunéré au sein d'une association ou d'une collectivité.

Prononcé comme peine principale ou en complément d'une peine d'emprisonnement avec sursis, le TIG suppose l'accord du prévenu qui doit être présent à l'audience et faire savoir s'il accepte ou non le principe d'un travail d'intérêt général. Le TIG consiste alors en un travail non rémunéré, exercé au sein d'une association, d'une mairie ou de n'importe quelle autre collectivité territoriale. Sa durée est de 20 heures minimum. Elle peut aller jusqu'à 280 heures pour les délits les plus graves. La Ville de Bourg-lès-Valence accueille des TIG : « *C'est un processus vertueux car il s'agit de sanctionner une personne qui a fauté, en lui faisant effectuer une activité répa-*

ratrice au profit de la collectivité », précise le Maire Marlène Mourier. Ces personnes sont affectées au sein du service « propreté » et sont encadrées par un référent-tuteur, qui les accompagne dans leurs missions. Elles ne sont pas laissées seules, sans repères. Les conditions de travail sont alors strictement identiques à celle de n'importe quel agent. Au terme de la peine, un rapport est adressé aux services de Justice sur la manière dont le travail a été accompli.



Entretien avec Willy Pradera, responsable du service propreté de Bourg-lès-Valence

Pourquoi recourir à des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général ?

Le service propreté travaille en collaboration avec le Service pénitentier d'insertion probatoire (SPIP) de Valence. Je les reçois lors d'un premier entretien au cours duquel je leur explique leur mission et leur montre le matériel mis à leur disposition (une brouette, une pelle, un balai et une pince ramasse-tout).

Comment se déroule ce travail d'intérêt général ?

Le premier jour, le chef d'équipe fournit à la personne son matériel (un baudrier et une paire de gants) et l'emmène sur le secteur qu'il aura à nettoyer de 5 h 50 à midi, du lundi au samedi inclus.

La personne s'engage à respecter les consignes de travail et, chaque jour, fait signer sa fiche d'heures de présence. En cas d'arrêt maladie, la durée du TIG est prolongée d'autant.

Lorsque toutes les heures de TIG sont effectuées, je donne mon avis au SPIP.

COMMENT ÇA MARCHE ?



« Parce que la citoyenneté est l'affaire de tous, la Ville sensibilise les plus jeunes en instaurant un Conseil municipal des jeunes et rappelle tout un chacun ses devoirs. »

Création d'un Conseil municipal de jeunes

Vendredi 9 décembre, les écoliers éliront leur premier Conseil municipal de jeunes.

Grâce à une coopération étroite avec l'éducation nationale et conformément à ses engagements, la Ville met en place un Conseil municipal de jeunes (CMJ) composé des élèves de CM1 et CM2. Les enfants qui souhaitent découvrir et pratiquer la démocratie locale et la citoyenneté de façon ludique, peuvent s'engager pour un mandat d'une durée de deux ans.

Un groupe de travail s'est formé avec la Conseillère municipale Danielle Payan, les directeurs d'école et enseignants, des parents d'élèves et des jeunes. De janvier à mai, ce groupe a élaboré un règlement de fonctionnement.

Courant octobre, un livret de sensibilisation a été remis aux 550 écoliers concernés, pour les aider à proposer un programme électoral, à se porter candidat et à mener campagne, avant de laisser parler les urnes vendredi 9 décembre.



CALENDRIER DE L'ÉLECTION

- **Jusqu'au 10 novembre** : remise des cartes électorales, déclaration et inscription des candidatures
- **Du 14 novembre au 7 décembre** : campagne électorale (affichage des candidatures et des programmes dans chaque école)
- **Vendredi 9 décembre** : élection et dépouillement dans chaque école en journée. À 18 h 30, proclamation des résultats en mairie par Madame le Maire



CITOYENS VIGILANTS

Les Chirouzes, Godanger et l'Armailler sont les trois quartiers choisis pour mettre en œuvre, à titre expérimental, l'opération Citoyens vigilants. Cette démarche a pour objectif de mieux lutter contre la délinquance grâce à une vigilance accrue des citoyens. Dans chacun de ces trois quartiers, un citoyen référent titulaire et son suppléant sont à même de prévenir rapidement les forces de l'ordre en cas d'événement suspect. De même, des panneaux signalétiques in situ informent de cette initiative municipale.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour garder notre ville propre et accueillante, la police municipale pourra désormais verbaliser les maîtres qui ne respectent pas l'article R633-6 du Code pénal concernant les déjections canines : ces derniers s'exposent à une amende forfaitaire de 68 €.

Pour rappel, la Ville met à disposition vingt distributeurs de sachets adaptés pour recueillir ces déjections ainsi que quatorze bornes de propreté canine identifiables à leur couleur rouge.

Énergies renouvelables : la Ville montre l'exemple

Une « micro-centrale » sur des bâtiment municipaux.

À l'heure où les énergies fossiles polluantes sont menacées et nuisent au développement de la planète, la Ville a souhaité s'engager dans une démarche soutenant l'installation et l'usage d'énergies propres et renouvelables. Après avoir apporté son soutien au projet de micro-centrale photovoltaïque porté par la CNR aux Combeaux, elle a souhaité s'impliquer davantage et a décidé la mise en place de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments municipaux. En janvier de cette année, une convention a été signée avec la Société d'économie mixte Énergie Rhône-Vallée, pour exploiter durant 20 ans une micro-centrale photovoltaïque, installée sur les bâtiments

scolaires de l'Armailler et de l'Allet, ainsi que sur le gymnase Saint-Pierre.

Sur chaque site, des capteurs solaires photovoltaïques ont été installés en toiture et produiront l'équivalent de la consommation en énergie d'une petite maison. En contrepartie, Énergie Rhône Vallée versera une redevance symbolique de 300 € par an à la commune.

À l'issue des 20 ans d'exploitation, les installations seront soit démantelées à la charge de l'opérateur, soit transférées gratuitement à la commune.

Les travaux ont été réalisés en février pour le gymnase Saint-Pierre, et en avril pour les deux groupes scolaires. La mise en service de la micro-centrale est effective depuis juillet.



LES CHIFFRES

45 m² de capteurs scolaires installés sur chaque site produisent environ **11 000 kWh par an** soit la consommation en énergie d'une **maison de 100 m²** pour un an de chauffage. Énergie Rhône Vallée verse une redevance de **300 € par an à la commune.**



BIODIVERSITÉ AU FIL DES CANAUX

Ils s'écoulent sur 19 km environ, offrant aux Bourcains des promenades apaisantes en plein cœur de ville.



Chemin du Valentin

L'entretien des canaux consiste à maintenir le libre écoulement de l'eau pour limiter les risques de débordement. Cela permet aussi de favoriser le maintien de la biodiversité par un entretien sélectif de la végétation, préservant ainsi la petite faune (poissons, insectes pollinisateurs...). Il est de la responsabilité de chacun de protéger le milieu aquatique, la biodiversité et

les ressources en eau, en évitant notamment de déposer des déchets verts dans les canaux ou sur les berges, lesquels détruisent l'écosystème et obstruent les grilles qui retiennent les débris flottants.

Rappelons également qu'il est interdit et dangereux de se baigner dans les canaux !

L'école, un investissement pour l'avenir de nos enfants



L'été, c'est le temps des vacances pour les écoliers, et celui des travaux pour une rentrée dans des établissements entretenus et toujours aux normes.

L'éducation est une priorité de la municipalité et constitue le premier budget de la commune, avec plus de 4 millions d'euros en 2016. Cette somme comprend les travaux dans les établissements scolaires réalisés tous les étés pour les rafraîchir et les entretenir.

Cette année, la principale action a été de rendre l'ensemble des établissements accessibles à tous : portes intérieures et extérieures mises en conformité, rampes d'accès créées ou mises aux normes lorsque c'était nécessaire... Les escaliers ont fait l'objet d'aménagements de sécurité : marches équipées d'arêtes contrastées et antidérapantes et en haut de chaque palier,

pose de bandes contrastées sur les contremarches pour attirer l'attention. Des places de stationnement réservées ont été matérialisées à proximité immédiate de chaque établissement scolaire. Les sas existants permettant de maîtriser les échanges thermiques, ainsi que les sonnettes extérieures, ont été déplacés pour être accessibles aux personnes en fauteuil.

Des travaux d'entretien courant ont aussi été réalisés dans les écoles en fonction des besoins exprimés par les équipes enseignantes (peintures de grilles, création ou remplacement de sanitaires, de vestiaires, modification de l'éclairage...).



RUES PONSOYE ET VÉROT

Chaussée réparée et stationnement organisé.

Courant juillet, la chaussée de la rue Ponsoye, affaissée par endroits, a été rénovée pour améliorer les conditions de circulation. À la demande des riverains, un passage traversant a été créé au niveau de la rue du Gaz, et tous les passages piétons existants ont été repeints.

Le stationnement sur les cinq premières places de la rue Ponsoye, situées à gauche de la voirie, reste limité à 30 minutes. Deux places sont réservées aux livraisons de 7 h à 20 h, et laissées à la disposition des riverains en dehors de ces horaires.

Une zone bleue regroupe six places de la rue Ponsoye (dont une réservée aux personnes à mobilité réduite) situées en épis à gauche de la voie, ainsi que le parking de la rue Joseph Verot, comprenant neuf places de stationnement et une place de livraison. La durée

de stationnement sur cette zone bleue, réglementée par l'usage d'un disque, est limitée à 1 h 30.

Afin d'assurer la rotation des véhicules en stationnement et de permettre au plus grand nombre de trouver une place, la police municipale passe régulièrement pour procéder à des contrôles. Des disques bleus sont en vente au prix de 1€ à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE SALENGRO

La création d'une « zone de rencontre » permet le partage de la chaussée entre tous les usagers.

Pour sécuriser cette rue étroite où automobilistes, piétons et cyclistes ont du mal à cohabiter sereinement, une « zone de rencontre » donne la priorité aux piétons, les cyclistes et les automobilistes devant circuler à 20 km/h maximum. « Cette zone sera matérialisée par un traitement du sol singulier et coloré, créant une ambiance urbaine innovante et sécurisante » note Dominique Gentil, Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme.

Merci !

Avec vous, nous avons vibré pour l'Euro !

Souvenez-vous ! C'était juste avant l'été, la fête avant les vacances ! Vous avez été très nombreux à nous rejoindre à la Halle des sports des Trois Sources pour assister au match d'ouverture, et de plus en plus nombreux aux quart de finale, demi-finale et finale de l'Euro 2016 de foot, au cours desquels notre équipe de France a éliminé successivement ses homologues d'Islande et d'Allemagne avant de perdre le titre de champion d'Europe face au Portugal. Vous toutes et tous qui nous avez rejoints, rencontre après

rencontre, match après match, et qui avez contribué par vos encouragements enthousiastes, respectueux et bon enfant au succès de ces retransmissions et de notre équipe de France, la Ville de Bourg-lès-Valence vous remercie bien sincèrement au même titre que notre partenaire sur cette opération, le groupe Véolia.

Et si on remettait ça bientôt ? La Coupe du Monde 2017 de hand n'est pas très loin et l'élu aux sports, Aurélien Esprit, réfléchit déjà à une éventuelle diffusion si la France venait à être qualifiée en finale !



Un été festif et une moisson de résultats

SUR LE PODIUM



Eray Elagoz, qualifié pour les Championnats du Monde en Italie

Licencié au club de Kung fu Shaolin avec, à 14 ans, un prestigieux palmarès, Eray Elagoz participe en octobre aux Championnats du Monde de kung fu en Italie. « J'ai toujours aimé donner des coups. Mon oncle m'a fait découvrir

LE HAND À L'HONNEUR

Les séniors en Excellence régionale

Titres Champions d'honneur régional-Ligue Dauphiné Savoie, les séniors du Handball club accèdent à l'Excellence régionale, dernière étape avant le national. Ce titre confirme celui de Champions d'honneur pré-régional acquis en 2015 par les hommes des coprésidents Rémy Garnier et Lionel Oliveira-Leite avec leur entraîneur, Yoann Vey.

Gageons à présent que les séniors du Hand, entraînés par Mathieu Boyron, feront tout pour conserver leur position d'invincibilité à domicile pour la troisième année consécutive.

TRIATHLON



302 enfants au deuxième Triathlon Kids

Malgré un report de date dû aux pluies du dernier dimanche de mai, 302 enfants de 6 à 12 ans ont participé à la 2^e édition du Triathlon Kids le 26 juin au stade des trois Sources. Ces enfants ont nagé sur 20 mètres, pédalé pendant 1 kilomètre puis couru sur 250 mètres.

Lors de ce Triathlon Kids, les organisateurs ont proposé des activités ludiques et familiales sur le Village éducatif. Le relais-familles associant les parents et les enfants a remporté un franc succès.

Nous félicitons Florent Jeany 1^{er} podium garçons, Lucie Gonon 2^e podium filles (12 ans) et Marie Dragée 1^{re} podium filles (9 ans), lors de la finale régionale disputée début juillet à Castellane.

le kung fu, à 4 ans ½. Ce sport m'a plu et j'ai voulu pratiquer et progresser, confie le jeune Eray. Après plusieurs victoires en coupe de France, en 2015 je me suis classé 3^e en Espagne. Ce résultat m'a encouragé et me fait espérer la plus haute marche du podium en Italie. Tout le monde n'a pas la chance de vivre cette expérience. Je me fais plaisir et j'en profite au maximum ».

Marlène Mourier et Jean-Paul Lorenzi,
vice-président du CCAS, visitent le chantier



Des locaux neufs pour le CCAS !

Le Centre communal d'action sociale pourra très prochainement accueillir les Bourcains dans de bonnes conditions.

Le CCAS, longtemps situé dans une maison, au carrefour de l'avenue de Lyon et de la rue des Jardins, à deux pas de l'Hôtel de Ville, a vieilli. Depuis plusieurs années, il ne permet plus d'accueillir le public dans des conditions de confort satisfaisantes. « *Cela était d'autant plus dommageable que les personnes que nous recevons sont des personnes dans la difficulté, à la recherche d'une aide* », souligne l'Adjoint au Maire en charge des affaires sociales, Jean-Paul Lorenzi. Installer ce service dans un lieu adapté était donc devenu une priorité et les anciens locaux de la Maison du Plateau de l'Allet répondaient parfaitement aux besoins de ce projet.

Des travaux de réhabilitation ont donc été entrepris pour mettre ces locaux aux normes et faciliter l'accueil du public. Un emménagement des services est prévu courant décembre.

Une aide aux Bourcains dans un objectif gagnant-gagnant

La mission du CCAS est d'aider les plus démunis, quel que soit leur âge, dans un objectif gagnant-gagnant. Les Bourcains peuvent, ponctuellement et sous condition de ressources, solliciter un soutien... en contrepartie duquel ils devront rendre un service à la commune. Il pourrait s'agir de donner quelques heures de son temps à une structure sociale municipale (le vestiaire bourcain...).

LES CHIFFRES

352 000 €, c'est le montant de cette opération (travaux, maîtrise d'œuvre, aménagement des abords extérieurs)

AGENDA

Lundi 12 décembre

à 14 h

**Cabaret circus,
spectacle de Noël des seniors.**

Les personnes qui ont choisi de recevoir une boîte de chocolats, doivent la retirer entre le 5 et le 16 décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Résidence du Moulin des près.

Lundi 19 décembre

à 14 h

Bûche de Noël des Dames de cœurs

Résidence du Moulin des près II.

ROMPRE L'ISOLEMENT

Une vingtaine de bénévoles, réunie à l'initiative de la Ville sous la dénomination les « Dames de cœur », s'est engagée à rendre visite, en fonction de ses disponibilités, à quelques personnes isolées. Elles partagent des moments conviviaux, discutent, jouent, se promènent ensemble. Cette démarche a pour objectif, sans jamais se substituer aux professionnels de santé, de réduire le sentiment de solitude que ressentent certaines personnes âgées.



La visite de la île de Cornas lors d'une journée organisée avec la CNR

La fibre optique se déploie

La première phase de travaux est en cours pour que les premiers Bourcains reçoivent comme prévu la fibre fin 2016, début 2017.

En mars, la Ville et l'opérateur Orange s'engageaient à déployer la fibre sur Bourg-lès-Valence. Le travail d'étude préalable s'est achevé fin juin et la pose d'armoires dans chaque quartier a débuté cet été. Fin août, Marlène Mourier et Vincent Fugier, élu chargé du numérique, effectuaient une visite sur le terrain en compagnie d'Hervé Crétin, directeur des relations avec les collectivités locales pour Drôme-Ardèche chez Orange, afin de constater l'avancée des travaux de déploiement de la fibre sur la commune.

Pour couvrir la première partie de la Ville, desservie début 2017, Orange et ses équipes sous-traitantes ont installé des armoires de raccordement réparties dans les différents quartiers de la Ville. Elles ont pour fonction d'héberger les premières ramifications du réseau de fibre, arrivant directement du central de Valence. Depuis ces points de concentration, de plus petites ramifications de câbles repartiront et seront déployées pour atteindre chaque immeuble, pavillon, local commercial ou professionnel. Les services de la Ville et Orange ont choisi les emplacements de ces mobiliers en veillant à réduire au mieux les nuisances visuelles.



Un technicien Orange vérifie le câblage dans une armoire récemment installée.

Les 18 armoires désormais implantées, la nouvelle phase du chantier qui consiste à déployer la fibre en direction des logements est en cours. Il ne reste plus que quelques mois à patienter pour que les premiers Bourcains éligibles, reçoivent la fibre à leur domicile.

LES CHIFFRES

5 600 logements et locaux commerciaux, desservis par 18 armoires, seront raccordés progressivement à la fibre à partir de 2017.

COMMENT RECEVOIR LA FIBRE ?

Mon logement est-il éligible ?

Pour le savoir, rendez-vous sur le site <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>. En tapant Bourg-lès-Valence ou votre adresse postale, vous visualisez la carte de la commune et découvrez si votre logement est éligible dès cette première opération de déploiement de la fibre.

Que faire pour être raccordé à la fibre ?

Si vous résidez en immeuble ou lotissement avec copropriété, adressez-vous à votre syndic pour que celui-ci signe un accord avec Orange. Cette formalité effectuée, le raccordement de la copropriété sera gratuit.

Si vous résidez en pavillon, une fois votre quartier déclaré éligible,

l'opérateur vous proposera un raccordement individuel. Les frais de raccordement, facturés 149 € par pavillon, peuvent être pris en charge par certains fournisseurs d'accès à internet, au gré des promotions. Renseignez-vous !

Mon quartier sera-t-il raccordé rapidement ?

Le déploiement de la fibre se fera quartier par quartier, en fonction des attentes des Bourcains. Si vous êtes intéressés, il est essentiel de le faire savoir pour rendre votre secteur prioritaire. Pour cela, inscrivez-vous sur interetfibre.orange.fr ou en scannant ce QR code. Cela ne vous engage à rien, mais indique juste votre intérêt pour la fibre.



COLLÈGE GÉRARD GAUD

Sécurisation du carrefour de l'avenue Jacques Brel et de la rue Jules Ferry

Depuis de nombreuses années, la dangerosité de ce carrefour inquiétait les parents d'élèves et les responsables du collège. Pour répondre à leurs préoccupations, à l'initiative du Conseiller départemental et élu municipal Aurélien Esprit, le Département a décidé de financer deux postes d'agents de prévention. Présents aux heures d'entrée et de sortie du collège, le matin et l'après-midi, ils arrêtent les automobilistes, canalisent les collégiens sur les traversées piétonnes sécurisées et leur rappellent les règles de bonnes conduites : respecter les feux tricolores, ne pas courir, regarder avant de s'engager sur la chaussée...



TRAVAUX DE RÉNOVATION

Une première pierre symbolique pour la Maison de la culture arménienne (MCA)

De très nombreuses personnes (amis, adhérents, élus, représentants du culte) se sont réunies autour du président Alain Jinbachian dimanche 25 septembre pour poser la première pierre symbolique des travaux de rénovation de la Maison de la culture arménienne. Nécessaires et attendus, ces travaux d'un montant global de 800 000 € vont permettre notamment de mettre la MCA aux normes en vigueur en matière d'accessibilité et de rénover ses différents espaces d'accueil et d'activités.



SÉCURITÉ

La délinquance en forte diminution

Le Préfet de la Drôme vient d'annoncer que sur les huit premiers mois de l'année, la délinquance contre les personnes avait chuté de 15 % sur la commune, et celle contre les biens avait diminué de 4 %. Parmi les satisfactions, on note aussi le recul de 4,5 % du nombre de cambriolages. La vidéoprotection, les citoyens vigilants, l'installation d'un commissariat de secteur ont été les principales innovations de l'année, contribuant aux bons résultats annoncés par la Préfecture.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

La devise républicaine sur le fronton des seize écoles de la commune



La Ville a souhaité marquer fortement son attachement aux valeurs républicaines en affichant sur toutes les écoles maternelles et élémentaires la devise de la République, les couleurs du drapeau français ainsi que la Marianne, symboles de notre pays. Quelques jours après la rentrée des classes, Marlène Mourier et Geneviève Audibert, Adjointe aux affaires scolaires, dévoilaient symboliquement la plaque de l'école Gilbert Pestre en compagnie des élèves de CM1 et de CM2. Ce moment d'échange et de partage avec les enfants, a permis à nos élues de constater que nos jeunes écoliers connaissent bien les symboles républicains et sont déjà bien impliqués dans leur rôle de citoyen.

MARCHÉ DE NOËL

Les 10 et 11 décembre, rendez-vous Autour des étoiles, sur le marché de Noël, pour retrouver l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année.

En partenariat avec l'association de commerçants du grand axe, la Ville prépare un marché de Noël proposant des produits de qualité et réservant de nombreuses surprises. Rendez-vous place des Rencontres pour un week-end festif et magique, qui sera l'occasion, samedi soir, de lancer officiellement les illuminations de la ville.

MAJORITÉ MUNICIPALE



Le projet de grand aménagement de Girodet visant à créer un espace de loisirs, de détente, de balade, n'est, hélas, pas soutenu par l'ensemble du Conseil municipal. Les élus socialistes ont en effet, pour des raisons politiciennes, refusé de soutenir un projet pourtant attendu par les Bourcains.

C'est naturellement regrettable même s'il existe dans cette attitude une certaine continuité. Le PS bourcain n'a en effet jamais brillé par son action en faveur de Girodet : c'est un espace

qui a été par le passé délaissé et où on a laissé s'installer de manière anarchique des entreprises, des bureaux administratifs, des restaurants, un théâtre, bref des activités sans lien les unes avec les autres...

Aujourd'hui, le temps est venu de reconquérir cet espace, d'introduire de la cohérence et de donner envie à nos concitoyens de se réapproprier le Rhône, dans la lignée de ce qu'est notre identité et notre histoire !

OPPOSITION MUNICIPALE



Wilfrid Pailhes, Valérie Keyser, Jean Yves Girouin, Christiane Ranc, Marianne Ory, Françoise Neyron, Denis Cluzel

**Non à la « La bétonisation » des berges du Rhône !
Oui à la protection de l'île Girodet**

Madame le Maire, Les Républicains, a de nouveau oublié son slogan de campagne. Elle souhaite construire des logements sur les berges du Rhône, île Girodet. Notre groupe est contre afin de conserver ce lieu en espaces de loisirs et de détente avec la ViaRhôna. Erreur historique de vouloir rendre constructible ce poumon vert. Il faut préserver le cadre de vie.

Les choix de Marlène Mourier depuis 2014

- La maison médicale et le centre-ville sont à l'arrêt
- Dégradation de la propreté des rues
- La salle des fêtes abandonnée
- Cumul des mandats de Marlène Mourier (LR)
- Baisse des subventions aux associations

Stop au matraquage et augmentation des tarifs des cantines

La Mairie a fortement augmenté les tarifs de cantine + 15 % pénalisant les familles. Augmentation également de la taxe des ordures ménagères. Augmentation de la taxe locale sur la publicité et les enseignes pour les commerces et les entreprises alors que Marlène Mourier a toujours été contre.

Permanence les lundis 15 h-18 h ou sur RDV auprès de : agir26500@gmail.com



Pose de la 1^{re} pierre de la Maison de la culture arménienne



DEBOUT LA FRANCE

La véritable primaire sera le 1er tour de la présidentielle !

Alors que la déconnexion entre les citoyens et la politique ne cesse de grandir, droite et gauche ne jurent que par la primaire. Mais des primaires pour

quoi ? Pour reprendre ceux qui ont gouverné avec un bilan dramatique ? Pour retrouver des repris de justice et des mis en examen ? Ces pseudos primaires sont une escroquerie totale visant simplement à recycler des politiciens avariés, périmés. Nous sommes la seule démocratie au monde où ceux qui ont échoué reviennent. La véritable primaire sera le 1er tour de la présidentielle. Chaque français s'exprimera et fera le choix d'un programme et d'une personnalité. Nicolas Dupont-Aignan sera la seule voie gaulliste et indépendante, proposant la rupture avec le système sans l'hystérie des extrêmes.

Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France.

Permanence sur RDV. toumi.damien@gmail.com 06 50 12 20 14



LES CONVICTIONS N'ONT PAS D'ÂGE

Face à ce que l'on appelle le drame des migrants, en réalité le drame de centaines de milliers de réfugié-e-s qui fuient la guerre, le Chaos et la misère, ma colère et mon émotion sont immenses. Pour moi communiste, la

première des urgences est sans tergiverser la solidarité et le devoir d'accueil. Tous ces derniers mois, souvent bien seuls parmi les formations politiques, le parti communiste a combattu des discours pleins d'égoïsmes et de haine, en exigeant le changement de politique de la France et de l'Europe. Aujourd'hui la France doit s'engager en actes et pas seulement en mots et pour cela il faut que notre pays respecte la convention de Genève sur les réfugiés, que l'on mette en place des dispositifs de soutien médico-social, des parcours d'insertion professionnelle et de scolarisation des enfants dans le respect des droits des enfants tel qu'il est défini par la convention de l'ONU. Il faut exiger de la France qu'elle cesse d'alimenter les logiques de guerre.

Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG permanence le jeudi de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous tél. 04 75 79 47 11.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Juillet: Shérine Satoul ; Léo Khatchadourian ; Lucas Vidal Debruyne ; Luc Caillet.

Août: Adam Lefranc Piraud ; Lola Marce ; Victoria Soton ; Antonin Coulaud ; Youssra Salhi ; Rayane Zine ; Milla Goudey.

Mariages

Juillet: Serge Ladron de Guevara et Sophie Koesoebjono ; Sylvain Lavie et Thildy Aiello ; Georges Venet et Dejana Mat.

Août: Eric Nivet et Evelyne Cortès-Santonjan ; Thierry Moachon et Michèle Schultz ; Sébastien Ceraulo-Séli et Véronique Bouanouni ; Vincent Moins et Lucie Bouillon.

Septembre: Nicolas Fournial et Joy Marquié ; Flavien Chapey et Anne-Sophie Dupré ; Brice Gueneau et Marie-Charlotte Lamoureux ; Julien Astier et Charline Buffière ; Michel Fabrol et Zora Tsouri ; Jérémy Grondin et Bérengère Bourdon ; Jérôme Proton et Caroline Coulet.

Décès

Juillet: Francisco Cano ; Renée Talpin née Genevès ; Paulette Delosme née Michelon ; Evelyne Géhin née Demassieux ; Aimée Laurent née Larbre ; Ilda Péreira née Morais Dominguès ; Henriette Schneider née Viallet ; Jean-Marie Chantepedrix ; Gjyle Trezhnjeva née Bucpapaj.

Août: Moustafhim M'Barek ; Anna Gaud née Burton ; Simone Reynaud née Vinard ; Didier Bernard ; Pergiovanni Dorès ; Anne-Marie Volle née Decreux ; Françoise Chantepedrix née Adenis ; Hervé Hervo ; Georges Grange ; Garabet Bayendrian ; Thérèse Delay née Saudemont ; Joséphine Lorente née Ségura ; Yvette Joffre née Blain.

Septembre: Guy Touvais ; Josette Brun-Sioissac née Beaumont ; Brigitte Gore née Simonnet ; Bernard Follet ; Gérard Jouanneteau ; Knarik Garabedian née Mardyrossian ; Alice Munier née Pizot ; Norma Camefort née Gallioussi ; Tony Laget ; Hélène Bret née Relave

HORAIRES

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(17 h le vendredi).

Tél. 04 75 79 45 45

Les permanences état civil
du samedi matin (9 h - 11 h)
sont réservées uniquement
aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement
(problèmes administratifs, emploi...).

Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
auprès du secrétariat du Maire.

Tél. 04 75 79 45 02

secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous.

Tél : 04 75 79 46 66

secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Des modifications dans la collecte des ordures ménagères les jours fériés.

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes, seule compétente en matière de collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif), a modifié son organisation concernant les jours fériés.

Pour les ordures ménagères (poubelles grises), il n'y aura plus désormais de collecte les jours fériés si le ramassage est

effectué plus d'une fois par semaine.

Pour le tri sélectif (bacs bleu et jaune), la collecte est maintenue les jours fériés.

Attention ! Aucune collecte ne sera effectuée le 1^{er} mai.

Plus d'informations :

www.valenceromansagglo.fr

ou 04 75 81 30 30

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

L'année 2017 sera une année d'élections (présidentielle, législatives).

Pour pouvoir exprimer votre vote, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales, impérativement, avant le 31 décembre 2016.

Présentez-vous en mairie, au service population muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Plus d'information sur <http://www.bourg-les-valence.fr/La-Mairie/Vos-papiers-Demarches>



Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

VOUS SIGNALEZ...

NOUS INTERVENONS !

Ligne ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Agenda

OCTOBRE

Samedi 22 octobre
à 20 h 30
Reggea
DANAKIL et Volodia
en 1^{re} partie
Théâtre le Rhône

Samedi 29 octobre
à 20 h 30
Chanson française
Hugues Aufray
Théâtre le Rhône



NOVEMBRE

Samedi 5 novembre
à 20 h 30
Humour
Redouanne Harjane
Théâtre le Rhône

Dimanche 6 novembre
à 14 h 30
Spectacle caritatif en faveur
de l'association Les chiens
guides d'aveugles
Théâtre le Rhône

Judi 10 novembre
à 20 h
Variété
Christophe Maé (complet)
Théâtre le Rhône



Samedi 12 et
dimanche 13 novembre
Concours international de
danse PETIPA
Théâtre le Rhône

Vendredi 18 novembre
à 17 h 30 et 20 h 30
Film conférence
Connaissance du Monde
La Perse
Théâtre le Rhône

Samedi 19 novembre
à 15 h et 19 h 30
Chanson française
Michèle Torr
Théâtre le Rhône

Samedi 26 novembre
à 20 h 30
Humour
Jamel Comedy Club
Théâtre le Rhône

Dimanche 27 novembre
à 18 h
Variété
Amir
Théâtre le Rhône

DECEMBRE

Judi 1 décembre
à 20 h 30
Humour
Jérémy Ferrari
Théâtre le Rhône

Mardi 6 décembre
à 20 h
Concert
Patrice
Théâtre le Rhône

Judi 8 décembre
à 20 h
Humour
Ary Abittan
Théâtre le Rhône

Vendredi 9 décembre
à 17 h 30 et 20 h 30
Film conférence
Connaissance du Monde
Londres
Théâtre le Rhône

Samedi 10 décembre
à 20 h
Rap
SCH
Théâtre le Rhône

Samedi 10 et
dimanche 11 décembre
Marché de Noël
Autour des étoiles
Samedi soir, lancement
officielle des illuminations
Place des Rencontres



Lundi 12 décembre
à 14 h
Spectacle de Noël des seniors
Cabaret circus
Résidence du Moulin des près

Vendredi 16 décembre
à 20 h 30
Humour
Waly Dia
Théâtre le Rhône

Lundi 19 décembre
à 14 h
Bûche de Noël
des Dames de cœurs
Résidence du Moulin des près

JANVIER

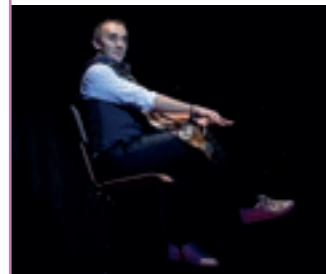
Samedi 7 janvier
à 20 h 30
Humour/magie
Les Virtuoses
Théâtre le Rhône

Samedi 14 janvier
à 20 h 30
Humour
Sellig
Théâtre le Rhône

Judi 19 janvier
à 15 h
Spectacle musical
"Il était une fois l'opérette"
par la Compagnie Trabucco
Théâtre le Rhône

Vendredi 20 janvier
à 17 h 30 et 20 h 30
Film conférence
Connaissance du Monde
Pays d'Oc
Théâtre le Rhône

Samedi 21 janvier
à 20 h 30
Humour
Elie Semoun
Théâtre le Rhône



Mercredi 25 janvier
à 20 h
Concert
Mountain men
Théâtre le Rhône

Vendredi 27 janvier
à 20 h
Concert
Les Rabeats
Théâtre le Rhône

Samedi 28 janvier
à 20 h 30
Comédie
"Cousous aux lardons"
Théâtre le Rhône

Dimanche 29 janvier
à 15 h 30
Récital
Les Stentors
Théâtre le Rhône

